



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE - 4 mars 2015 Salle de l'Etrier, Manège de la Pallanterie

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du P.V. de la dernière AG 2014
 2. Rapport du président pour le comité
 3. Rapport sur les comptes de l'exercice 2014
 4. Présentation des comptes au 31.12.2014
 5. Adoption des comptes et décharge au trésorier
 6. Fixation des cotisations 2015
 7. Approbation du budget 2015
 8. Divers et propositions individuelles
-

Vous trouverez également ce PV sur le site de l'ACAL

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'ACAL présents.

Sont excusés: Mmes Emmanelle Richoz-Zogg, Grazielle Bays, Jeanne-Louise Pestalozzi, Caroilne Donzé, Chantal Faessler, Pascale Dusseiller, Aurélie Schaller du Club Poneys de Presinge, Laurence Gros, Julie Gros, Stéphanie Gros, Antoinette Aellen.
MM. Patrick Kunzler, Alain Kuffer, Olivier Bernheim., Christian Zbinden,

1. Lecture et approbation du P.V. de la dernière AG 2014

L'assemblée ne demande pas la lecture du dernier PV et l'accepte sans modification ni ajout.

2. Rapport du président pour le comité

Le président lit son rapport (annexe 1) et y aborde les préoccupations récurrentes de l'ACAL. Le comité s'est réuni 7 fois en 2014, afin de régler des problèmes courants. Il y a eu 2 séances spéciales hors comité qui se sont déroulées en présence de représentants des manèges de la région. Le comité a mis en oeuvre plusieurs projets:

- 1) Entretien de la piste du Chambet
- 2) Contrôle de tout le réseau des cheminements par une entreprise de la région.
- 3) Mise en place pour 2015 d'une tournée d'entretien de la signalisation des cheminements
- 4) Négociation d'un passage facilitant l'accès au réseau, pour le manège de Vandoeuvres
- 5) Déplacement d'un passage traversant l'espace d'une structure scolaire (Choulex)

Bernard Tamarcaz commente une rencontre qui a eu lieu le 20 février dernier avec le DGNP, concernant la demande d'augmentation des chemins, dans les bois de Jussy. Il note avec plaisir qu'un réel effort a été fait du côté des autorités et présente à l'assemblée la carte des aménagements prévus. (annexe 2) Cette proposition a été validée par les représentants de l'ACAL présents à cette séance. Un budget devra être étudié par le comité pour la création et l'entretien de ces nouvelles pistes.

Deux membres du comité ont pris leur retraite M. Tamarcaz et M. Cerutti, le président évoque leur parcours au sein du comité.

Un nouveau membre a rejoint l'équipe du comité:

Monsieur Julien Pradervand *conseiller municipal de Vandoeuvres, agriculteur, moniteur d'équitation et directeur des Ecuries de Crête.*

Le comité pour l'exercice 2015 se compose comme suit :

Jacques Grange (président) - Didier Aulas (trésorier) - Isabelle Léchaud - Alain Panelati - Catherine Pendville (qui a rejoint notre comité dès septembre en qualité de secrétaire) - Catherine Pictet - Julien Pradervand.

Les membres sont élus, sans opposition.

Le comité recherche encore une personne, ainsi qu'un webmaster. M. Jeremy Holloway a annoncé au président qu'il serait intéressé de s'occuper de la mise à jour du site de l'ACAL. M. Holloway assistera au prochain comité afin de définir cette tâche avec le comité.

Puis le président s'exprime sur son désir de prendre également une retraite bien méritée, il aimerait vite trouver quelqu'un qui «reprenne le flambeau».

3. Rapport sur les comptes de l'exercice 2014

Les comptes 2014 se terminent avec une perte d'environ Chf 3'000.-. En effet, le budget alloué concernant l'entretien et le matériel, ayant été dépassés par des frais incontournables: Elagage sur la piste du Chambet (nécessaire et urgent) et achat de matériel pour la signalétique des pistes ACAL.

4. Présentation des comptes au 31.12.2014

Les comptes présentés se trouvent en annexe 3 à ce procès verbal.

5. Adoption des comptes et décharge au trésorier

Les comptes ont été contrôlés par Béatrice Verrey et Jean-Michel Veyrat. Ils confirment que les pièces comptables sont tenues avec exactitude et concorde avec la comptabilité. Ils approuvent les comptes tels que présentés.

L'assemblée donne décharge au trésorier pour la gestion des comptes 2014.

Les contrôleurs aux comptes sont réélus pour 2015, sans opposition.

6. Fixation des cotisations 2015

Le président propose de conserver les cotisations sans augmentation pour 2015

Cavalier non propriétaire Chf 40.- p/an et (Junior Chf 25.- p/an)

Propriétaire de cheval Chf 80.- p/an (Poney Chf 50.- p/an)

7. Approbation du budget 2015

Le trésorier espère qu'il y aura de nouvelle adhésion et en a tenu compte dans son budget. Il relève toutefois que le plus gros poste reste la location des passages, Chf 8'000.- par an. (annexe 4)

Le budget 2015 est accepté par l'assemblée tel que présenté.

8. Divers et propositions individuelles

Un problème est récurrent avec les cavaliers qui ne portent pas les cocardes et qui passent hors des cheminements de l'ACAL. C'est une très mauvaise publicité pour les cavaliers en général et l'association en particuliers. Malheureusement, il est impossible de contrôler tous le monde, c'est pourquoi il faut absolument que les manèges informent leur clientèle de la réglementation à suivre. L'association ne peut obliger les cavaliers à s'affilier à l'ACAL, elle peut juste s'assurer que le balisage des passages reste en place. C'est pourquoi un contrôle régulier sera désormais effectué par Alain Panelati, afin de vérifier les panneaux de signalisation.

Un intervenant demande si cavalier possédant une cocarde d'Arve & Lac peut se promener sur un autre réseau, ou s'il doit s'annoncer comme visiteur. Le comité posera la question lors de la réunion qu'il compte organiser avec d'autres associations de cavaliers genevois, pour un partage d'expérience.

Fabienne Panelati nous présente l'association Energie Cheval, qui vise à réintroduire la traction animale en milieu urbain à Genève, plusieurs communes font déjà appel à ce genre de service, surtout en France voisine. L'association propose différents services, arrosage des bacs à fleurs municipaux, ramassage des ordures ou divers travaux agricoles et forestiers.

Pour vos agendas:

- Repas de soutien de l'association Energie Cheval aura lieu le 21 mars à la salle communale de Presinge.
- Journées portes ouvertes des métiers d'Arts, les 27, 28 et 29 mars, verront les ateliers les plus privés, s'ouvrir afin de présenter leur savoir faire à la population genevoise. La Sellerie Kühnen, dernier artisan sellier-bourrelier de la place, vous attend également.

Prochaine réunion du comité :

le lundi 23 mars à 18:30 dans les bureaux de la régie Grange.